



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

UNESCO/BIE/C.67/3
Genève, 29 novembre 2017
Original : anglais

**SOIXANTE-SEPTIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 6 – 7 décembre 2017

PROJET DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET BUDGET 2018



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



International Bureau
of Education

Projet de programme de travail et de budget pour 2018 présenté à la 67^e session du Conseil du BIE



Table des matières

- I. Le contexte du programme
- II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 6, 7 & 8] et à l'ODD 4 et aux cibles 4.1, 4.2, 4.4 et 4.7, et aussi l'ODD 5
Appuyer les capacités des Etats Membres à offrir une éducation de qualité liée au développement et de promouvoir des possibilités d'apprentissage mises en œuvre au travers de processus curriculaire, d'apprentissage et d'évaluation
- III. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 2 [Résultat escompté 10]
Appuyer les capacités de recherche et d'anticipation des Etats Membres en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation ; et aussi le suivi sur la base de données concrètes des objectifs des ODD
- IV. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités du BIE comme condition préalable pour parvenir aux Résultats escomptés 1 et 2)
- V. Données budgétaires

Annexe 1 : ODD 4 et cibles

I. Contexte du programme

Introduction

Ce document présente le programme de travail et budget proposé pour 2018 (ci-après dénommé le « programme ») à la 67^e session du Conseil du BIE pour examen et approbation. Conformément à la pratique habituelle, ce programme a été établi sur la base du mandat, des fonctions essentielles, des documents C/4 et C/5, des principaux axes d'action, des résultats escomptés et de la stratégie du secteur pour 2014-2021 de l'UNESCO, et il s'inscrit dans le cadre de la stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence.

En 2018, le BIE continuera d'accroître sa contribution aux principes de base de l'ODD 4 – Éducation 2030 : i) une éducation de meilleure qualité et plus équitable et l'amélioration des résultats de l'apprentissage, ii) l'équité en matière d'éducation et de possibilités, processus et résultats de l'apprentissage, et iii) la pertinence de l'éducation et de l'apprentissage au regard du développement. Ces contributions seront étayées par le riche socle d'instruments normatifs et opérationnels produits en 2017. Le BIE maintiendra également sa contribution clé à la mise en œuvre et au suivi des cibles de l'ODD 4 en étroite collaboration avec l'équipe chargée du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEMR) et l'IUS ainsi qu'avec le Siège et les bureaux régionaux.

Grâce à la collaboration et au soutien résolu du Conseil, le BIE renégociera sa position au sein du secteur de l'éducation en tant que producteur clé de biens publics mondiaux devant bénéficier d'un financement spécifique dans le cadre de la fonction normative de l'UNESCO à l'échelle mondiale. Il renégociera aussi sa position en tant que contributeur clé et le plus cohérent au rapport mondial de suivi sur l'éducation et à la production par l'ISU de biens publics mondiaux concernant le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des cibles de l'ODD 4. Le BIE renégociera en outre la structure financière de son assistance technique au CapEd au niveau des pays et à d'autres partenaires techniques.

Le BIE continuera d'accorder toute son attention à la mise en œuvre du programme à moyen terme décrit ci-après.

Domaines programmatiques à moyen terme (2015-2021) : Accélération des progrès vers l'acquisition du statut de centre d'excellence

Innovation et leadership en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction normative) : le programme appuie la mise en œuvre du nouveau paradigme sur le curriculum et la redéfinition ainsi que le repositionnement du curriculum qui en résulteront au XXI^e siècle et dans le cadre de la 4^e révolution industrielle (4RI), l'ODD 4 – Éducation 2030. Il portera sur la fourniture de directives opérationnelles pour les sept autres dimensions autour desquelles le BIE a repensé le curriculum.

Questions fondamentales et d'actualité en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction de laboratoire d'idées) : le programme a pour objectif de mettre au point des principes directeurs, des prototypes, des cadres, des études et des interventions de pointe dans les domaines où la demande est forte et où les États membres ont peu d'expérience et/ou dans les domaines où les États membres ne réalisent pas les progrès escomptés.

Production et gestion de connaissances en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction de centre d'information et d'échanges – *Clearinghouse*) : le programme améliore sur le fond et la forme l'accès aux connaissances fondées sur des données probantes nécessaires pour orienter la conception et le développement du curriculum, ainsi que pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation conformément aux exigences de l'ODD 4 - Éducation 2030, du XXI^e siècle et de la 4RI. Concrètement, le BIE cherchera à renforcer son rôle de passeur de connaissances en vue de combler les lacunes entre les connaissances produites et leur application en se centrant sur i) le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement et sur ii) les sciences de l'apprentissage et leur application pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. Le BIE améliorera également la diffusion réelle et virtuelle des connaissances fondées sur des travaux de recherche de pointe à des spécialistes ciblés.

Renforcement systémique de la qualité et de l'adéquation au développement de l'éducation et de l'apprentissage (Fonction de renforcement des capacités) : ce programme s'attache davantage à renforcer la capacité des États membres à améliorer l'efficacité et l'efficacité de leurs systèmes d'éducation et d'apprentissage en tant

que cadres indispensables à la mise en œuvre effective du curriculum.

Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage (Fonction de leadership intellectuel) : ce programme vise à maintenir le leadership intellectuel et le dialogue au niveau mondial sur les domaines de compétence du BIE, notamment les implications conceptuelles et opérationnelles des ODD en général et de l'ODD 4 en particulier pour la conception et le développement des curricula nationaux et pour les résultats de ces processus. En menant ce dialogue, le BIE renforcera également sa position en tant que centre d'excellence mondial en matière de curriculum et de questions associées et en tant que contributeur indispensable à la réalisation de l'ODD 4.

Développement institutionnel et organisationnel (Fonction de renforcement des capacités du BIE) : Ce programme a pour objectif d'aider à renforcer la capacité du BIE comme condition préalable pour l'exécution de son mandat.

II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 6 et 7 & 8] et à l'ODD 4 et aux cible 4.1, 4.2, 4.4 et 4.7, et aussi à l'ODD 5

Appuyer les capacités des Etats Membres à offrir une éducation de qualité liée au développement et de promouvoir des possibilités d'apprentissage mises en œuvre au travers de processus curriculaire, d'apprentissage et d'évaluation

En 2018, le BIE se concentrera résolument sur ses fonctions normatives et de leadership intellectuel à l'échelle mondiale. Cette activité a une importance stratégique par le fait qu'elle permet d'accroître la visibilité du BIE et de promouvoir son statut de Centre d'excellence sur le terrain. L'assistance technique sera la seconde priorité en raison de sa structure financière. Globalement, le BIE entreprendra des activités dans les quatre domaines suivants au titre du résultat escompté 1 :

- i) Mener un dialogue mondial sur l'avenir du curriculum au XXI^e siècle et dans le contexte de la 4^e révolution industrielle, essentiellement par la création d'un observatoire mondial du curriculum, avec une capacité suffisante d'anticipation et de prévision afin de fournir des orientations périodiques sur les tendances futures et de diffuser avec efficacité des conseils aux États membres et aux partenaires essentiels du BIE. Le BIE continuera aussi de produire des guides opérationnels sur la manière d'aligner les curricula nationaux sur les tendances actuelles et futures. Les conseils au niveau mondial et les guides opérationnels seront élaborés en tant que biens publics mondiaux que les États membres et d'autres entités pourront appliquer en recourant à leurs propres ressources techniques. Le BIE choisira un nombre limité de pays – deux en Afrique et un dans les États arabes, un en Asie et un en Europe de l'Est - pour créer un effet de démonstration et fournir les meilleures pratiques en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation.
- ii) Fournir une assistance technique personnalisée entièrement remboursable aux États membres pour les aider dans leur processus de réforme et de transformation curriculaires en tenant compte des tendances actuelles et futures. Le BIE fournira également une aide technique entièrement financée aux institutions partenaires essentielles telles que l'Internationale de l'éducation et les centres d'évaluation pour aligner les curricula et les cadres d'évaluation sur les conceptions actuelles et les meilleures pratiques en matière de curriculum et d'apprentissage.
- iii) Appuyer la formation entièrement autofinancée des futurs responsables des processus curriculaires nationaux grâce à des programmes de formation destinés spécifiquement aux décideurs, aux éducateurs, aux concepteurs et aux spécialistes des curricula, aux superviseurs, aux directeurs d'établissement, aux formateurs d'enseignants et aux chercheurs.
- iv) Soutenir la fonction de laboratoire d'idées et continuer de gérer et diffuser des connaissances de pointe et de promouvoir les meilleures pratiques relatives aux principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Soutenir le rôle normatif et le leadership intellectuel en tant que centre d'excellence en matière de curriculum et de questions associées (conformément aux cibles 4.1 et 4.7 et Axe d'action 1, points 1,6,8 &10)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter, publier et traduire (d'anglais en arabe et en français) un document normatif sur le curriculum en tant qu'outil permettant de donner effet aux politiques sur l'apprentissage tout au long de la vie (en fonction des fonds disponibles) ; • Créer l'observatoire mondial du curriculum avec une représentation régionale et moyennant une capacité suffisante d'anticipation et de prévision afin de fournir des orientations périodiques sur les tendances futures et de diffuser avec efficacité des conseils aux États membres et aux partenaires essentiels du BIE ; • Quatre pays pilotes (des régions Afrique, États arabes, Asie et Europe de l'Est) seront sélectionnés pour, conjointement avec les Seychelles, contextualiser et appliquer pleinement l'ensemble de guides normatifs clés du BIE sur l'avenir du curriculum (en fonction de la volonté des pays de financer totalement l'assistance technique ou de fournir des contributions volontaires au BIE) ; • Maintenir l'appui technique à l'ECM, aux STEM, à l'EPPE, à l'équité et à l'inclusion, et entreprendre une étude comparative sur la jeunesse dans les États arabes (en fonction des fonds disponibles). <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La composition de l'observatoire mondial du curriculum est établie ; • Le document sur le curriculum et l'apprentissage tout au long de la vie terminé • Activités menées dans les pays pilotes en cours ; • Huit réflexions en cours sont publiées. 	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité d'anticipation et de prévision au niveau mondial et les services de conseil sont améliorés ; • Les effets de démonstration des meilleures pratiques en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être constatés grâce au travail avec les pays pilotes ; • La reconnaissance du leadership intellectuel et normatif mondial du BIE se poursuit ; • Le partenariat et la collaboration entre le BIE et le réseau mondial du curriculum sont renforcés ; • La capacité des États membres de traiter des principaux enjeux actuels progresse de manière manifeste. 	<ul style="list-style-type: none"> • La pénurie de fonds continuera de représenter une menace sérieuse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de mobilisation des ressources

2. Assurer une formation en matière de curriculum et d'apprentissage par des programmes régionaux de diplôme/master (conformément à la cible 4.1 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4, et à l'Axe d'action 1 points 1,6,7 & 8)

- Revaloriser les programmes autonomes du diplôme au niveau d'un master qui, suivant l'exemple de l'Afrique, doit être lancé dans la région arabe en 2018-2019 en partenariat avec la Section pour la formation des enseignants (ED/ESC/TED) de l'UNESCO et la Hamdan Bin Mohammed Smart University (HBMSMU) ;
- Actualiser et publier en ligne la banque de ressources curriculaires du BIE 2017 (en anglais, arabe et français);
- Lancer le cours mondial de master dans le pays d'accueil du BIE (en fonction des fonds disponibles et de l'autofinancement des étudiants) ;
- Continuer de suivre l'impact des cours du diplôme sur le terrain en mettant l'accent sur les impacts à moyen et à long terme sur la carrière professionnelle des anciens élèves et leur contribution à la réforme et au développement des curricula.

Objectifs :

- Le cours de master du BIE au niveau mondial est prêt à être lancé ;
- Les programmes de diplôme/master sont dispensés dans la région arabe ;
- La banque de ressources curriculaires du BIE est disponible en anglais, arabe et français.

- Les programmes de formation et le nouveau paradigme du curriculum concordent sur le plan conceptuel ;
- Les diplômés du cours sont mieux à même de soutenir les efforts de leur pays pour aligner les curricula et la pédagogie aux différents niveaux du système éducatif sur l'ODD 4 – Education 2030 ;
- Le leadership technique à l'échelon des pays et la masse critique pour la conception, le développement et la mise en œuvre du curriculum se sont régulièrement accrus.

- Taux de réussite variable des cours en raison de la charge de travail des candidats.

- Maintenir la flexibilité de la formation et le rythme personnalisé des cours.

3. Instaurer une assistance technique entièrement remboursable à la demande des États membres et/ou des entités partenaires [aligné à l'Axe d'action 1 points 1,6,7 & 8]

- Continuer d'aider tous les pays qui souhaitent financer entièrement cette assistance soit directement, soit par l'intermédiaire d'entités qui en font la demande. L'assistance technique portera sur les thèmes suivants :

Objectifs :

- Alignement du curriculum au nouveau paradigme: cinq pays pilotes ;
- Programme d'amélioration de l'EPPE en cours: cinq pays ;
- Programme d'Éducation inclusive en cours: sept pays ;
- Mise en œuvre de politiques et curricula de l'ECM : cinq pays ;
- Universités du futur : un pays ;
- Curriculum pour l'Éducation aux droits de l'homme et ECM en cours: un pays ;
- Éducation aux STEM : un pays ;
- Cadre de compétences des enseignants aligné aux compétences du futur du BIE: un partenaire au niveau mondial ;
- Éducation des jeunes en cours : un pays.

- La capacité technique des États membres à prendre en considération les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation s'est nettement améliorée ;
- La réputation du BIE en tant que centre d'excellence s'est encore accrue.

- Insister sur une assistance technique entièrement remboursable peut fortement réduire la présence géographique du BIE et son audience auprès des pays les plus pauvres.

- L'accent devrait être mis sur l'importance intellectuelle et le prestige du BIE et cela devrait plus que compenser sa présence géographique limitée ;
- Insister sur le rôle normatif et intellectuel du BIE plutôt que sur ses fonctions d'exécution.

4. Renforcer la capacité des États membres à concevoir, développer, mettre en œuvre et suivre des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et des questions connexes (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4, et à l'Axe d'action 2 point 10)

- Mettre au point la boîte à outils du BIE en matière d'ECM, qui porte sur des questions telles que la compréhension des concepts, les politiques, le curriculum, la pédagogie, les matériels pédagogiques et la formation des enseignants.

Objectif :

- Boîte à outils du BIE en matière d'ECM diffusée et testée dans un pays.

- Le rôle de chef de file joué par le BIE dans la conception de curricula et de méthodes pédagogiques intégrant l'ECM et dans le suivi de la réalisation de la cible 4.7 de l'ODD 4 est respecté.

- Des attentes peuvent persister quant au maintien par le BIE d'une assistance technique à d'autres entités en l'absence de cadre de financement durable.

- Continuer de renégocier des cadres de financement avec les partenaires pour renforcer le personnel technique et pour que l'assistance technique soit entièrement financée.

5. Renforcer la capacité des États membres à concevoir, développer, mettre en œuvre et suivre l'ODD 4.1 (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et à l'Axe d'action 2 point 10)

- Maintenir la collaboration avec l'IUS concernant le suivi de la mise en œuvre de la cible 4.1 (mathématiques) en pilotant l'élaboration du cadre de référence de l'UNESCO pour les mathématiques (contenus et compétences) et en élargissant la collaboration au domaine de la lecture.

Objectifs :

- Présentation de la première version du cadre de référence pour les mathématiques (contenus et compétences) ;
- Recensement et analyse des cadres nationaux d'évaluation pour la lecture.

- Le rôle de chef de file joué par le BIE dans l'établissement de liens entre les cadres d'évaluation et les cadres curriculaires et dans le suivi de la réalisation de la cible 4.1 de l'ODD 4 est respecté.

- Manque de personnel et de ressources pour analyser les cadres d'évaluation en différentes langues.

- Inciter les États membres et les partenaires à mobiliser des ressources et/ou à collaborer aux analyses ;
- Continuer de renégocier des cadres de financement avec les partenaires pour renforcer le personnel technique et pour que l'assistance technique soit entièrement financée.

6. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des systèmes holistiques d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) (conformément à la cible 4.2 de l'ODD 4 et l'Axe d'action 1 points 1 & 8)

- Finaliser la production d'un prototype de système d'EPPE résilient pour les enfants de 0 à 3 ans et de 4 à 8 ans ;
- Mettre au point des lignes directrices pour l'adaptation contextuelle du prototype de système d'EPPE pour aider quatre États membres à concevoir et développer des systèmes globaux et holistiques d'EPPE qui puissent servir de pratiques optimales pour d'autres pays ;
- Tenir une consultation en ligne avec des leaders d'opinion mondiaux sur l'EPPE afin d'examiner et valider le prototype de système holistique d'EPPE ;
- Organiser un atelier international pour faire connaître et valider le prototype et les lignes directrices avec des représentants du Cameroun, de l'Égypte, de l'Inde, des Seychelles et du Swaziland et avec des experts internationaux sur le terrain ;
- Traduire le prototype et les lignes directrices du système d'EPPE en arabe et en français ;
- Commencer à travailler sur l'indice holistique de développement adapté à la petite enfance (HECDI) pour faciliter le suivi de la réalisation de l'ODD 4.2 et les travaux des cinq pays partenaires ;
- Une analyse de situation en matière d'EPPE est réalisée dans un État de l'Inde et en Égypte ;
- Une aide au renforcement des capacités et un appui technique à la création de systèmes d'EPPE de qualité sont apportés au Cameroun et au Swaziland.

Objectifs ;

- Publication d'un prototype complet de système d'EPPE pour les enfants de 0 à 3 ans et de 4 à 8 ans ;
- Tenue d'un séminaire international sur le prototype de système d'EPPE à des fins de validation ;
- Élaboration d'un avant-projet d'HECDI ;
- Quatre activités de renforcement des capacités et d'assistance technique (Swaziland, Inde (un État), Égypte et Cameroun) ;
- Deux rapports nationaux d'analyse de situation en matière d'EPPE sont consultables pour l'Égypte et un État de l'Inde.

- La capacité de cinq États membres à concevoir et mettre en œuvre des systèmes d'EPPE résilients est améliorée ;
- La collaboration Sud-Sud est améliorée ;
- La collaboration Nord/Sud et Sud/Nord en progression
- L'apprentissage par les pairs a progressé.

7. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des curricula inclusifs (conformément à la cible 4.5 de l'ODD 4 et l'Axe d'action 1 points 1, 6 & 8)

- Soutenir la publication et la diffusion dans différentes langues de la banque de ressources du BIE « Reaching out to All Learners: a Resource Pack for Supporting Inclusive Education » (Atteindre tous les apprenants : une banque de ressources pour soutenir l'éducation inclusive) et de la publication de l'UNESCO intitulée « Un

- La capacité des États membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des curricula inclusifs est renforcée ;

- Manque de ressources pour traduire les documents sur

- Inciter les ministères de l'éducation et les partenaires (Partenariat mondial pour l'éducation par ex.) à mobiliser

<p>guide pour assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation » et soutenir les efforts déployés par les États membres pour veiller à ce que leur éducation en général et leurs curricula en particulier soient équitables et inclusifs, conformément à l'ODD 4 (en fonction des fonds disponibles) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer et diriger un mécanisme d'assurance qualité pour évaluer le degré d'inclusion des curricula et la pédagogie dans différentes régions en partenariat avec l'Education Relief Foundation (ERF) et la Section de l'éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres de l'UNESCO (ED/IPS/IGE) (en fonction des fonds disponibles) ; Mettre en œuvre une série de cours sur l'éducation inclusive dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en partenariat avec l'Organisation des États américains (OEA) (en fonction d'un accord de financement entre les partenaires). <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une banque de ressources pour l'éducation inclusive à l'intention des États du Golfe; Mise en œuvre d'un cours sur l'éducation inclusive disposant d'un financement durable dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. 	<ul style="list-style-type: none"> La capacité des États membres à suivre les progrès vers une éducation et des curricula équitables et inclusifs est renforcée. 	<p>l'éducation inclusive dans au moins quatre langues des Nations Unies.</p>	<p>des ressources pour que le guide et la banque de données sur l'éducation inclusive soient publiés dans au moins quatre langues des Nations Unies ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer de renégocier les cadres de financement avec les partenaires, y compris le Siège, pour renforcer le personnel technique et pour que l'assistance technique soit entièrement financée.
<p>8. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des politiques et des curricula pour l'éducation des jeunes (conformément à la cible 4.4 de l'ODD 4 et l'Axe d'action 1 points 1, 6 & 8)</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir la collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et la Section Partenariats, coopération et recherche (ED/ESC/PCR) concernant l'élaboration, la finalisation et la mise en œuvre du cadre pour un profil de la jeunesse pour la région arabe (en fonction des fonds disponibles) ; Poursuivre les analyses comparatives internes sur l'éducation et les compétences des jeunes. <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Production et examen du cadre pour un profil de la jeunesse pour la région arabe. 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure compréhension par les États membres du lien entre l'éducation des jeunes et les autres politiques ; Renforcement de la capacité des États membres à concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des curricula pour l'éducation des jeunes en vue de leur engagement holistique. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de personnel et de ressources pour analyser le cadre curriculaire en différentes langues. 	<ul style="list-style-type: none"> Négocier avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth un cadre de financement propre à assurer le personnel nécessaire au BIE.
<p>9. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et élaborer des politiques et des curricula en matière de migration (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre d'un partenariat GEMR-BIE, réaliser une étude sur la façon dont les documents curriculaires pour l'éducation et les manuels scolaires décrivent les migrations sur la base d'un échantillon de pays confrontés aux migrations et/ou aux déplacements de personnes (en fonction des fonds disponibles). <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une étude entreprise sur les questions de migration traitées dans les curricula et les manuels scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> La capacité des États membres à concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des curricula qui prennent en compte les questions de migration est renforcée ; Le rôle crucial joué par le BIE dans le suivi des cibles de l'ODD 4 est encore plus affirmé. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de personnel et de ressources pour analyser les politiques, cadres curriculaires et manuels scolaires en différentes langues. 	<ul style="list-style-type: none"> Négocier avec l'équipe chargée du GEMR un cadre financier permettant d'assurer au BIE le personnel nécessaire pour mener cette initiative.

III. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 2 [Résultat escompté 10]

Appuyer les capacités de recherche et d'anticipation des Etats Membres en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation ; et aussi le suivi sur la base de données concrètes des objectifs des ODD

En 2018, le BIE renforcera considérablement son rôle de courtier en connaissances en vue de rendre les résultats des recherches de pointe accessibles à un grand nombre de décideurs et de praticiens. Il centrera ses activités sur deux thèmes qui sont au cœur de son mandat et contribuent directement à la réalisation de l'ODD 4 : l'apprentissage (en particulier les *neurosciences de l'apprentissage*) et la pertinence du curriculum vis-à-vis du développement (en particulier les *compétences futures*). En outre, en collaboration avec des organisations intellectuelles prestigieuses, le BIE assoira sans réserve son statut de centre d'information et d'échanges pour les sciences de l'apprentissage et pour la pertinence du curriculum vis-à-vis du développement.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer et orienter les fonctions de courtier en connaissances (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et à l'Axe d'action 2 point 10 et l'Axe d'action 1 point 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir et maintenir la fonction de centre d'information et d'échanges du BIE pour les sciences de l'apprentissage et pour la pertinence du curriculum vis-à-vis du développement (en fonction des fonds disponibles) ; En collaboration avec des centres de pointe dans le domaine des sciences de l'apprentissage, maintenir l'intérêt porté aux neurosciences de l'apprentissage en tant que première thématique de l'action de courtage en connaissances (en fonction des fonds disponibles). <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins 15 produits présentés sur la plateforme du BIE. <ul style="list-style-type: none"> Maintenir la production – en anglais, en arabe et en mandarin – de la publication <i>Perspectives</i> sur des sujets présentant un intérêt pour le programme de travail et la mission du BIE. <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Quatre numéros par an. <ul style="list-style-type: none"> Maintenir la production de la série d'ouvrages du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation (en fonction des fonds disponibles). <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins un livre publié dans la série du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation. <ul style="list-style-type: none"> Maintenir la production de la série <i>Pratiques éducatives</i> (co-publiée avec l'International Academy of Education) sur des sujets présentant un intérêt pour le mandat et la mission du BIE. <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins un livret publié au format numérique et papier dans la série <i>Pratiques éducatives</i> (en fonction des fonds disponibles). 	<ul style="list-style-type: none"> Le leadership intellectuel du BIE est maintenu ; Les compétences techniques du BIE en matière de formation et de services consultatifs sont maintenues ; L'accès à des connaissances de pointe dans les deux domaines d'intérêt du BIE est amélioré, en particulier au sein du Réseau mondial du curriculum. 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources financières insuffisantes pour soutenir le courtage en connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de centres spécialisés dans les sciences de l'apprentissage qui désirent déposer leurs traductions sur les plateformes du BIE ; Augmenter le nombre d'institutions de premier plan qui désirent déposer, sur les plateformes du BIE, leurs travaux de pointe concernant l'avenir du curriculum ; Recenser les institutions qui voudraient se charger de la traduction, de l'impression et de la distribution de la revue <i>Perspectives</i> et d'autres publications dans toutes les langues des Nations Unies.
<p>2. Renforcer la fonction de centre d'information et d'échanges du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4 et l'Axe d'action 1 point 10)</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir la production d'alertes bihebdomadaires, en mettant l'accent sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation ; revoir le formatage et la conception ; 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'améliorer la visibilité du BIE et de le faire connaître en tant qu'institution du savoir grâce au partage des ressources dans des 	<ul style="list-style-type: none"> L'interface publique Tinds est encore en phase bêta. 	<ul style="list-style-type: none"> Engager un consultant pour reprendre les services d'alerte ; Engager un consultant

<ul style="list-style-type: none"> Continuer la numérisation et le contrôle qualité de la collection des manuels scolaires historiques et des archives historiques du BIE. <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une fois la numérisation et le contrôle qualité terminés, lancer l'interface publique Tind ; 21 alertes bihebdomadaires ; 3 condensés et 1 alerte thématique. 	<p>domaines relevant de sa compétence ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès aux collections spéciales du BIE à des fins de recherche et d'amélioration de la visibilité. 		<p>pour diriger le projet de numérisation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Engager un consultant junior pour travailler au contrôle qualité.
<p>3. Renforcer la capacité de gestion des connaissances du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la plateforme informatique pour conserver et diffuser les connaissances créées et/ou communiquées par le BIE d'une manière plus efficiente et plus efficace (en fonction des fonds disponibles) ; Maintenir le cycle de conférences du savoir (<i>Learning Series</i>) du BIE (séminaires, conférences et ateliers sur des sujets dignes d'intérêt), organisées au Siège du BIE en collaboration avec la Genève internationale (en fonction des fonds disponibles). <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Deux événements du cycle de conférences du savoir organisés pour le BIE et la Genève internationale. 	<ul style="list-style-type: none"> L'efficacité du BIE en matière de diffusion des connaissances est améliorée. 	<ul style="list-style-type: none"> Les publications et l'essentiel du contenu du site Web ne sont pas disponibles dans au moins quatre langues de l'UNESCO. 	<ul style="list-style-type: none"> Étudier la possibilité que, pour des travaux de traduction, des fonds soient mis à disposition par les groupes électoraux dont les membres parlent les langues officielles.

IV. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités du BIE comme condition préalable pour parvenir aux Résultats escomptés 1 et 2)

Renforcer la capacité d'exécution du BIE est une condition préalable au rôle d'organisme de renforcement des capacités qu'il entend jouer auprès des États membres et de ses autres clients. C'est pourquoi les capacités du BIE continueront d'être améliorées en 2018. La mise en place des instruments clés des améliorations nécessitera une collaboration avec des partenaires techniques de renommée mondiale, le recrutement des meilleurs experts possible et la poursuite des cycles de conférences du savoir du BIE. Le BIE travaillera aussi tout particulièrement sur son image externe en continuant à fournir des produits et des services de qualité, en offrant une image claire et en pratiquant une communication efficace avec les publics externes, en utilisant avec détermination son pouvoir de mobilisation et en renforçant sa présence sur la scène mondiale.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer l'image externe et l'image de marque du BIE</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir la publication annuelle de <i>IBE In Focus</i> tout en renforçant la voix des clients et des partenaires du BIE et en améliorant les emplacements stratégiques pour ses produits (en fonction des fonds disponibles). <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>IBE in Focus</i> 2018 publié en format papier et en ligne, et distribué dans des lieux stratégiques. <ul style="list-style-type: none"> Traduire <i>IBE In Focus</i> en français (et si les ressources sont suffisantes, en arabe) et continuer de renforcer son implantation. <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>IBE In Focus</i> 2017 publié en français. <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la visibilité et jouer un rôle de chef de file intellectuel. <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Quatre discours liminaires dans de grands événements mondiaux ; Rôle important dans deux conférences internationales où le BIE bénéficiera d'une grande visibilité (par ex., tables rondes présidentielles, sessions cruciales) ; Organisation d'un événement de haut niveau sur la prévention de l'extrémisme violent par la promotion des valeurs universelles dans les curricula ; Organisation de deux réunions du GCN; <i>IBE In Focus</i> distribué à des partenaires stratégiques et à des parties prenantes ; Deux universités ou institutions académiques prestigieuses ayant signé en tant que partenaires un protocole d'accord à des fins de collaboration. <ul style="list-style-type: none"> Consolider la nouvelle image de marque cohérente du BIE et son nouveau message par tous les canaux de communication ; <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Valorisation de la marque étendue aux banques de ressources et aux brochures. <ul style="list-style-type: none"> Accroître et authentifier le travail du BIE par l'approbation d'une tierce partie et réciproquement ; <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Approbation de deux tierces parties. 	<ul style="list-style-type: none"> Au niveau mondial, la visibilité du BIE et l'accès à ses travaux ainsi que son image sont fortement améliorés. 		

<p>2. Renforcer la communication externe du BIE</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication visant à améliorer le rôle du BIE en tant que centre d'excellence mondial en matière de curriculum et à partager les activités, les progrès et les résultats ; <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la stratégie de communication bien avancée. <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les canaux numériques pertinents : site Web, forums, médias sociaux, blogs, courrier électronique et images. <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Site Web restructuré ; Périodicité de la communication avec le GCN fixée à trois mois. 	<ul style="list-style-type: none"> Les membres du GCN sont reconnus comme étant prestigieux ; Les rencontres et les engagements avec divers canaux de communication du BIE ont augmenté. 	<ul style="list-style-type: none"> La restructuration du site Web détourne l'attention des activités quotidiennes et se traduit par moins – et non pas plus – de communication à court terme, alors qu'il est crucial pour le BIE de bien communiquer. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte que le fonctionnement du site Web existant s'améliore durant la période de restructuration pour que les médias sociaux permettent aux usagers d'accéder à du contenu utile pendant toute cette période.
<p>3. Soutenir les efforts en vue de mobiliser les membres du Conseil du BIE pour qu'ils apportent des contributions volontaires qui serviront à renforcer la capacité du BIE à fournir des services</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Signature par tous les membres du Conseil d'un accord pluriannuel portant sur des contributions volontaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 30% du niveau actuel des contributions volontaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Les membres du Conseil ne proposent pas de fournir des contributions volontaires au BIE. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le dialogue avec les contributeurs potentiels.
<p>4. Soutenir les efforts tendant à inciter les États membres à détacher du personnel qualifié</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins une personne de niveau confirmé détachée de chaque État membre du Conseil. 	<ul style="list-style-type: none"> Détachement d'au moins deux personnes de niveau confirmé pour des domaines pour lesquels le BIE a déjà préparé des mandats. 	<ul style="list-style-type: none"> Les États membres continuent de ne pas détacher de personnel auprès du BIE. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'essayer
<p>5. Soutenir les efforts visant à accroître et à diversifier les partenaires stratégiques du BIE en mettant l'accent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le secteur privé Les fondations et les organisations philanthropiques Les institutions spécialisées dans des domaines relevant de la compétence du BIE Les universités Les institutions académiques et les instituts de recherche Les réseaux professionnels Les ministères de l'éducation des États membres Les organismes multilatéraux et bilatéraux Les sociétés civiles reconnues par l'UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de programmes financés par divers partenaires et/ou exécutés en partenariat avec différents acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> La gestion des réseaux et leur développement deviendront problématiques si les effectifs n'augmentent pas. 	<ul style="list-style-type: none"> Les membres du Conseil devraient fournir un expert en curriculum de niveau confirmé pour gérer les réseaux du BIE.

<ul style="list-style-type: none"> • Le Siège et les bureaux hors Siège de l'UNESCO • Les instituts et réseaux de l'UNESCO • Les organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 5 nouveaux partenariats signés. 			
<p>6. Soutenir les efforts en vue d'instaurer des mécanismes de recrutement économes en ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de consultants juniors, ainsi que de consultants seniors et de chercheurs boursiers à long terme. 		
<p>7. Assurer le suivi du registre institutionnel des risques</p>			

VI. Données budgétaires

ESTIMATION - CADRE BUDGETAIRE 2 0 18

COMPTE SPECIAL (USD)

	CF 2017	SOURCES DE FINANCEMENT DES ALLOCATIONS ESTIMEES				
		Allocation UNESCO	NIGERIA	SEYCHELLES	RESERVE S BIE 2017	Budget disponible
I. Activités du Programme						
I-1 Activités sous Résultats Escomptés I	638.496	0	0	0	83.000	721.496
Diplome "Conception et développement du curriculum"					23.000	23.000
Innovation et Leadership en matière de Curriculum et d'Apprentissage				0	60.000	60.000
Assistance technique aux Etats Membres pour la conception et le développement du Curriculum	118.496	0	0	0	0	118.496
Renforcer les systèmes éducatifs des EM afin de fournir une éducation de qualité et des opportunités d'apprentissage efficaces	520.000	0	0	0	0	520.000
I-2 Activités sous Résultats Escomptés II	557.000	0	0	0	0	557.000
Recherche et Publications	15.000					15.000
Gestion de connaissance	80.000	0	0	0	0	80.000
Développement du site web & Communication	42.000	0	0	0	0	42.000
Projet "Livres de texte"	130.000	0	0	0	0	130.000
Projet "Archives historiques"	290.000	0	0	0	0	290.000
Total Activités du Programme (I)	1.195.496	0	0	0	83.000	1.278.496
II. Organe Direction, Administration Générale et Développement Institutionnel						
Conseil et Bureau du Conseil du BIE	0	0	0	0	40.000	40.000
Frais généraux de fonctionnement	0	60.000	0	0	340.000	400.000
Bureau de la Direction	25.000	0	0	0	122.000	147.000
Total Organe Direction, Adm. Gén et Dév Institutionnel (II)	25.000	60.000	0	0	502.000	587.000
TOTAL (I) + (II)	1.220.496	60.000	0	0	585.000	1.865.496
III. Coût du personnel (III)	0	1.964.050	88.496	88.496	0	2.141.042
Coût du personnel (Postes établis)		1.964.050	88.496	88.496		2.141.042
TOTAL ESTIME DES RESSOURCES 2018	1.220.496	2.024.050	100.000	100.000	630.600	4.075.146
TOTAL BUDGET ALLOUE 2018 (I+II+III)	1.220.496	2.024.050	88.496	88.496	585.000	4.006.538
RESERVES ESTIMEES FIN 2018	0	0	11.504	11.504	45.600	68.608

Annexe 1 ODD 4 et cibles

ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- Cible 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- Cible 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- Cible 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- Cible 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- Cible 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
- Cible 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous
- Cible 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
- Cible 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.